

CoDT
INFORMATIONS NOTARIALES

Monsieur le Notaire,

En réponse à votre demande d'informations réceptionnée en date du 28/07/2021 relative à un terrain sis Rue de Termogne, à Faimes (Celles), cadastrée section B, numéro 386G, appartenant à _____, nous avons l'honneur de vous adresser ci-après les informations visées par les articles D.IV.97 et D.IV.99 du CoDT :

D.IV.97

Le bien en cause est situé en partie en zone d'habitat à caractère rural et en partie en zone agricole au plan de secteur de Huy - Waremme adopté par arrêté Royal du 20/11/1980 et qui n'a pas cessé de produire ses effets pour le bien précité ;

Le bien en cause est situé en zone d'assainissement autonome au PASH Meuse Aval ;

L'évacuation des eaux pluviales et des eaux usées devra être effectuée conformément au §4 de l'article R.277 du règlement Général d'Assainissement (RGA) (vers drain de dispersion avec test de percolation préalable au dépôt d'un permis d'urbanisme) ;

Le bien est traversé par un axe d'aléa d'inondation par ruissellement (aléa élevé) ;

Un axe ERRUISOL - risque de ruissellement concentré – passe à l'arrière de ce bien (réseau hydrographique – fossé d'écoulement) ;

Le bien en cause bénéficie d'un accès à une voirie suffisamment équipée en eau, électricité, pourvue d'un revêtement solide et d'une largeur suffisante **compte tenu de la situation des lieux**.

D.IV.99

Le bien en cause n'a fait l'objet d'aucun permis d'urbanisme délivré après le 1^{er} janvier 1977 ;

Le bien en cause n'a fait l'objet d'aucun permis de lotir délivré après le 1^{er} janvier 1977 ;

Le bien en cause n'a fait l'objet d'aucun certificat d'urbanisme datant de moins de deux ans ;

Observation

Les informations et prescriptions contenues dans le présent certificat d'urbanisme ne restent valables que pour autant que la situation de droit ou de fait du bien en cause ne soit pas modifiée.

A Faimes, le 03/08/2021

Pour le Collège,

La Directrice générale,

V. Jacques

Le Bourgmestre,

E. Cartuyvels

Taxe communale : 25 € à payer au compte n° 091-0004201-59 de l'Administration Communale de Faimes, rue A.Braas n° 13, à 4317 FAIMES en mentionnant : **Melon 2021 (2)**